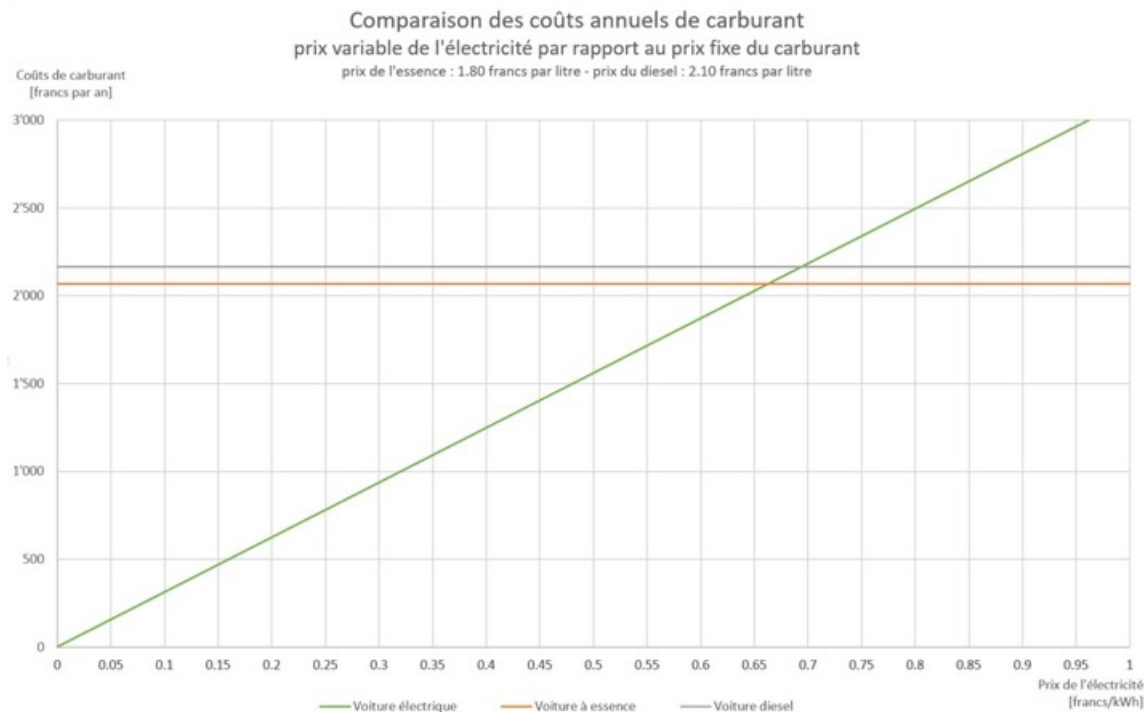




08.12.2022 - 08:20 Uhr

Les voitures électriques restent-elles attractives malgré la hausse du prix de l'électricité ?



Ostermundigen (ots) -

En 2022, les coûts des carburants des voitures à propulsion conventionnelle comme à propulsion alternative ont augmenté de façon significative par rapport à l'année précédente. Une analyse du TCS montre comment évolue le calcul du coût de l'énergie nécessaire à un véhicule électrique, comparé à celui du carburant d'une voiture à propulsion classique, en tenant compte de la hausse actuelle du prix de l'électricité.

En 2022, les prix de l'essence et du diesel ont atteint des niveaux sans précédents. En 2023, les tarifs de l'électricité vont eux aussi augmenter, parfois fortement. La question se pose donc de savoir si l'avantage financier dont bénéficiaient les voitures électriques va se maintenir. Et ce même si le récent baromètre du TCS[1] a montré que, pour 75 % de la population, le prix de l'électricité ou la menace d'une pénurie d'électricité n'a aucun effet sur la décision d'achat.

Le coût annuel moyen en carburant[2] d'une voiture à propulsion conventionnelle s'élève aujourd'hui à 2068 francs pour un véhicule à essence neuf et à 2165 francs pour un véhicule diesel. En comparaison, les frais d'énergie d'un véhicule électrique sont de 655 francs. Le coût de l'électricité pour un véhicule électrique, de 70 % inférieur au coût de carburant d'une voiture à essence ou diesel à propulsion traditionnelle, s'explique par l'efficacité nettement supérieure du moteur électrique, comparé au moteur à combustion. La comparaison des différents modes de propulsion met donc en évidence le fait que, si l'on considère les coûts énergétiques purs, un véhicule électrique revient bien meilleur marché. D'ailleurs même une hausse sensible des prix de l'énergie n'y changerait pas grand-chose, parce que les véhicules électriques utilisent l'énergie de façon plus efficace.

Dans l'hypothèse où les prix des carburants fossiles et de l'électricité augmentaient chacun de 50 %, la hausse du prix de l'énergie serait de +312 francs pour un véhicule électrique (total 967 francs), de +1304 francs pour un véhicule à essence (total 3102 francs) et de +1031 francs pour un véhicule diesel (total 3196 francs). Même dans l'hypothèse où les prix des carburants restaient stables alors que le prix de l'électricité augmentait de 50 %, la motorisation électrique conserverait son avantage significatif grâce à son efficacité plus élevée.

Si l'on considère les prix actuels de l'essence de 1,80 franc et du diesel de 2,10 francs, il faudrait que le prix de l'électricité augmente à plus de 66, respectivement 69 centimes par kilowattheure pour que les coûts atteignent la parité. On notera que ce calcul ne tient compte que des coûts de carburant et d'électricité et non pas des coûts totaux liés au véhicule qui, eux, incluent aussi l'amortissement, l'entretien, les assurances, etc.

[1] <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/mobilite-electrique/e-barometre/barometre-electromobilite.php>

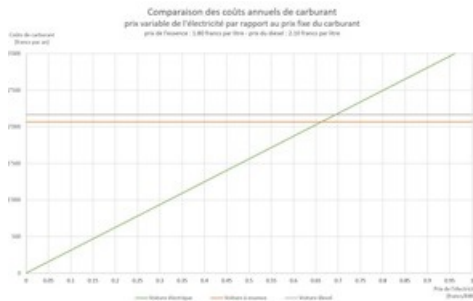
[2] Pour cette analyse nous avons calculé et comparé comme base la consommation moyenne de toutes les voitures neuves

disponibles (base de données : www.tcs.ch/recherche-auto-comparaison). Celles-ci sont de 20,8 kWh aux 100 km pour les voitures électriques, de 7,7 litres aux 100 km pour les voitures à essence et de 6,9 litres aux 100 km pour les voitures diesel.

Contact:

Massimo Gonnella, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, massimo.gonnella@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100899860> abgerufen werden.